

Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

Série F1 : Fonds des colonies - 4

Cameron Nish

Volume 45, numéro 1, avril-juin 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003637ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003637ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Nish, C. (1969). Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français : série F1 : Fonds des colonies - 4. *L'Actualité économique*, 45(1), 152–204. <https://doi.org/10.7202/1003637ar>

Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

Série F1: Fonds des colonies-4

1704

11. s.d. «Estat du fonds a faire pour les Depenses de la nouvelle france pendant l'année 1704. Ensemble la Comparaison de celles de 1703.» (Dépenses : pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux ; gratifications ordinaires ; gratifications extraordinaires.) f 207.

11. s.d. «Estat des fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france pendant l'annee 1704 ensemble la comparaison de celles de 1703.» (Fonds demandés pour 1703, fonds accordés pour 1704 pour les dépenses de guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus, gratifications ordinaires ; gratifications extraordinaires ; dépenses extraordinaires.) f 208-210.

12. s.d. «Comparaisons des Charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'année 1704. avec l'année 1705.» (Dépenses : officiers de guerre et garnisons ordinaires ; maisons religieuses ; officiers de justice ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale.) f 44.

12. s.d. «Comparaisons des Charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de L'année 1704 avec l'année 1705.» (Pour les officiers de guerre et les garnisons ordinaires à

Québec, Montréal et Trois-Rivières ; maisons religieuses à Québec et Montréal ; officiers de justice à Québec et Montréal ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; récapitulation ; somme totale.) f 45-46.

11. Québec, 12 novembre 1703. « Projet des dépenses à faire en la Nouvelle France pour les fortifications et pour l'Extraordinaire de la guerre pendant L'année prochaine 1704. » (Dépenses : fortifications et bâtiments à Québec, Montréal et Trois-Rivières ; Fort Frontenac ; somme totale pour les fortifications. Dépenses extraordinaires pour la guerre ; loyers de bureaux ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrage ; achat de marchandises ; hôpitaux ; gages et appointements des employés ; courses et voyages ; dépenses imprévues ; somme totale ; somme totale de la dépense à faire en la Nouvelle-France pour les fortifications.) Signé Beauharnois. f 197-206.

11. Versailles, 20 janvier 1704. « 600. L A Rochefort pour l'Edifice et l'Entretien de l'Eglise de la Louisianne. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Lubert, remettra à Rochefort la somme de 600 livres pour être embarquée suivant les ordres de l'Intendant de la marine pour l'édifice et l'entretien de l'église paroissiale de la Louisiane.) f 214.

11. Versailles, 25 mars 1704. « Estat des sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour employer aux depenses a faire a Plaisance pour le service de sa Ma'té pendant la presente année 1704. » (Dépenses : fortifications ; appointements des officiers majors ; solde et entretien de 3 compagnies ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour les dépenses de Plaisance suivant les ordonnances du gouverneur dudit pays et de l'intendant de la marine et de rapporter lesdits états et ordonnance, rôle de montre et de revue des compagnies de soldats et quittances des officiers.) f 241-242.

11. Versailles, 29 mars 1704. « Gratiff'on au s'r de lubercase Gouverneur de Plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 1,000 livres au sieur de Lubercase

par gratification en considération de ses services et des pertes qu'il a faites en mer, en passant audit pays, d'une partie de ses hardes et vivres ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 238.

11. Versailles, 29 mars 1704. « Gratif'on au S' L'hermite major a Plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 500 livres au sieur L'ermite par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 238.

11. Avril 1704. « Etat des fonds necess'es. pour les Depenses de L'accadie pendant l'année 1704. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; gratifications ordinaires ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses.) f 149-150.

11. Versailles, 6 avril 1704. « au s'r ch'er Dupin aide major a Plaisance pr ses app' de 1704. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 550 livres au sieur Dupin pour ses appointements de 9 mois 5 jours de 1704 à partir du 25 mars ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 239.

11. Versailles, 22 avril 1704. « 300 L au pere Justinien Durand recolet pour son passage à L'accadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 300 livres au Père Durand, qui doit passer à l'Acadie, pour l'achat des livres et hardes nécessaires à son usage et pour son passage ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 158.

11. Rochefort, 9 mai 1704. « Procez verbal débarquement pour les fonds de plaisance. » (De l'état et ordonnance du 25 mars 1704 ; ordonnance du 29 mars, gratification aux sieurs de Lubercase et L'Hermitte ; ordre du 6 avril 1704 pour fret de 124 tonneaux ; déductions ; partant reste à remettre ; certificat d'embarquement de 443 livres 6 sols 5 deniers et des effets faisant ensemble 53,823 livres.) Signé Du Guay, Forestier. f 243-245.

11. Versailles, 12 mai 1704. « Etat des Sommes que le Roy veut et ordonné estre incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour employer aux depenses a faire a L'accarie pour le service de sa Ma'té pendant annee 1704. » (Dépenses : fortifications ; appointements ;

gratifications ordinaires ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour les dépenses de l'état ci-dessus ; ordre de rapporter les ordonnances, la présente et quittance.) f 155-156.

11. Versailles, 14 mai 1704. « Gratiff'on au S'r Gaulin, Missionnaire à l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 200 livres au sieur Gaulin par gratification en considération de ses services.) f 151.

11. Versailles, 17 mai 1704. « 1000 L pour aider a la Construction de l'Eglise du Port Royal de l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, d'employer, suivant les ordonnances du gouverneur de l'Acadie, la somme de 1,000 livres pour la construction de l'église de Port Royal de l'Acadie ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 152.

11. Versailles, 20 mai 1704. « Estat de la Depense que Le Roy veut et Ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle France tant pour les appointemens des Gouverneur, Lieutenans de Roy, Majors, et officiers de justice que pour l'entretien des maisons religieuses, solde des garnisons et autres depenses dud. pays pendant année 1704. » (Dépenses : officiers de guerre et garnisons ordinaires à Québec, Montréal et Trois-Rivières ; maisons religieuses à Québec, Montréal ; officiers de justice à Québec, Montréal et Trois-Rivières ; Acadie ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale de la dépense contenue dans le présent état. Cette somme sera payée par le fermier général des droits (selon les ententes établies) ; ordre de rapporter le présent état, les ordonnances de l'Intendant de justice, quittance des parties prenantes.) f 185-188.

11. Versailles, 28 mai 1704. « 66 L 13. 4. Au S'r Lopinot Supplément de ses app' 1704. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 66 livres 13 sols 4 deniers au sieur Lopinot, procureur à l'Acadie pour supplément d'appointements ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 153.

11. Versailles, 28 mai 1704. « 10000 L a compte des depenses Extraord'nes de l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine,

Me Louis de Lubert, de remettre 10,000 livres à Rochefort pour être envoyée à l'Acadie suivant les ordres de l'intendant de la marine pour le paiement des dépenses extraordinaires ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 154.

11. Versailles, 1er juin 1704. « Etat des depenses que Le Roy veut et ordonne estre faites par le Tresorier general de la marine Me Louis de Lubert tant pour les fortifications que pour achat de munitions ustanciles et provisions necessaires pour le service de sa Ma'té en la nouvelle france entretien des compagnies des soldats du detachement de la marine, appointemens et gratifications des officiers majors ; et autres depenses dud pays pendant la presente année 1704. » (Dépenses : fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus ; gratifications ordinaires ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses de l'état ci-dessus ; ordre de rapporter les ordonnances de l'intendant, rôles et quittance.) f 171-174.

11. Versailles, 3 juin 1704. « 800 L au s'r de S't martin par gratification. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 800 livres au sieur de St Martin, envoyé à Québec pour porter le duplicata des dépêches des sieurs Vaudreuil et Beauharnois, cette somme lui est accordée par gratification pour la perte de ses hardes durant son voyage ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f. 184.

11. Versailles, 10 juin 1704. « Gratiff'on au s'r de Ramezay Gouv' de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 2,000 livres au sieur de Ramezay par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 164.

11. Versailles, 10 juin 1704. « Gratiff'on aux peres Recolets Establis a Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 500 livres aux RR.PP. Récollets par gratification en considération des services rendus ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 166.

11. Versailles, 10 juin 1704. « Gratiff'on au s'r Duplessis faber. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de

payer 600 livres au sieur Duplessis Faber, capitaine d'une compagnie de soldats du détachement de la marine en Nouvelle-France, par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 167.

11. Versailles, 10 juin 1704. « Gratiff'on au S'r Marq's de Crisafy. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 1,000 livres au sieur de Crisafy gouverneur des Trois-Rivières par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 168.

11. Versailles, 10 juin 1704. « Gratification au S'r de Nuy major des Troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 500 livres au sieur de Nuy par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 169.

11. 11 juin 1704. « Ordre du Roy pour une gratification de 200. L au S'r Crasse, escrivain à la Louisiane. » f 215.

11. Versailles, 24 juin 1704. « Gratiff'on aux Peres Recolets de l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 200 livres au procureur des Récollets de l'Acadie par gratification en considération de leurs missions ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 157.

11. La Rochelle, 10 juillet 1704. « De l'Estat et ordonnance du Roy du 12 May 1704 pour les Depenses de L'acadie. » (Ordre du Roi du 12 mai 1704 pour la construction d'une église à Port Royal ; acte du 28 mai 1704 pour les dépenses extraordinaires ; autre du 3 juin, gratification à M. de la Cour ; déductions (énumération) ; somme totale des déductions ; certificat de l'envoi d'un paquet contenant le présent état et apostilles.) Signé Du Guay, Noël D'Eschelais. f 159-162.

11. La Rochelle, 10 juillet 1704. « De l'Estat de la depense que Le Roy Veut Et ordonne Estre faite par Le tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert Tant pour les fortifications, que pour Achat de Munitions Untancils et provisions Necessaires pour le service de Sa Majesté en la Nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du Detachement de la marine, Appointemens

et gratifications des officiers majors et autres dpenses dud pays pendant la presente année 1704.» (Dépenses : fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays ; gratifications ordinaires ; somme totale du présent état ; autres. Dédutions : 6 deniers par livre pour les habits ; sur M. de Lubert par première et seconde payable en mai 1704, du 30 octobre 1703 ; sur M. Noël à Rochefort ; autres déductions ; certificat de la véracité dudit état.) Signé Massiot, Noël, Jacquault de Maupeou. f 189-195.

11. 30 août 1704. « A Rochefort pour le remplacement de 25 justaucorps envoyez a Plaisance pour la Garnison dud pays.» (Copie.) f 236.

11. Versailles, 2 septembre 1704. « 30020. L 10. s aux S'rs Cartreau Roussel et Claverie pour le payement de 912 habits pour les soldats de Canada 1704. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer des fonds retenus sur la solde des militaires, la somme de 30,020 livres 10 sols pour le paiement aux sieurs Cartreau, Roussel et Claverie de la fourniture des habits ; ordre de rapporter le certificat d'embarquement, la présente et quittance.) f 170.

11. 8 septembre 1704. « Ordre du Roy pour le paiement de fournitures pour la Louisiane. » f 216.

11. 14 septembre 1704. « La Reveue de tous Ceux qui composent La garnison et autres qui sont a La louisiane. » (196 hommes, 19 morts, déserteurs, passés en France.) f 217.

11. Le Pelican, 14 septembre 1704. « Reveue generale des Off'ers majors. Mariniers, Matelots, ouvriers, Canadiens Soldats de 2 Comp'ies d'jnfanterie. Mousses femmes enfans flibustiers a la Solde et a la ration du Roy avec ce qui leur sera deub pour les app's et Solde des services qu'ils ont rendu pendant l'année 1704. » (Liste de noms et appointements correspondants.) Signé de la Salle. f 218-223.

11. Rochefort, 20 octobre 1705. « Extrait du fond nécessaire pour le payement des officiers majors, officiers mariniers, Matelots ouvriers Canadiens, et Mousses de la Colonie du fort Louis de la

Louiziane pendant l'année 1704. » (Pour les officiers majors ; les officiers mariniens et matelots ; les ouvriers ; les canadiens ; les mousses ; une sage-femme.) Signé Hocquart. f 232-234.

12. Marly, 3 novembre 1705. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites p'ar le S'r Noel Commis par sa Ma'té pour achever l'Exercice de Tresorier gnâl de la marine Pour le feu S'r de Lubert de l'année 1704 tant pour les app' et solde des off'ers majors, off'ers mariniens, matelots ouvriers canadiens, et mousses Entretenus pour le service desa Ma'té a la Louisianne que pour achat des vivres munitions et ustenciles envoyées aud pays sur le V'au le Pelican pour l'Entretien du fort et subsistance de la garnison pendant lad'e année 1704. » (Dépenses pour les officiers majors, officiers mariniens et matelots, ouvriers et autres — vivres, habillement des soldats, munitions et ustensiles ; somme totale. Ordre donné au commis de Sa Majesté pour remplacer feu le trésorier de la marine d'employer cette somme suivant les ordonnances de l'intendant de la marine et de rapporter l'état, les ordonnances, rôle et quittance.) f 103-106.

11. Rochefort, 3 janvier 1706. « Estat des depenses que Le Roy Veut et ordonne estre faittes par le Sieur Noel commis par le Sa Majesté pour achever l'Exercice de Tresorier general de la marine pour le feu S'r De Lubert de Lannée 1704 tant pour les appointem'ts solde des off'ers majors, off'ers mariniens, matelots, ouvriers, Canadiens Et mousses Entretenus pour le service de sa maj'té a La Louisianne que pour achapt de Vivres, munitions et ustencilles Envoyees aud pays par le V'au Le Pelican pour l'Entretien du fort et subsistance de la garnison pend't lad année 1704. » (Énumération des dépenses ; somme totale ; déductions ; reste à remettre audit pays, pour laquelle somme le sieur Boyes de Valey remettra les lettres de change et billets ; certificat de la véracité des faits.) Signé Hocquart, Pajot, d'Iberville, Begon. f 224-230.

13. Versailles, 10 février 1706. « 288 L 15. au S'r Massiot pr les depenses faites a l'occasion du transport arrangement et Embarquement des habits des Soldats des Isles de l'amerique et Canada 1704. » (Ordre donné à M. Philippe Noël, commis pour

achever l'exercice de feu sieur de Lubert, trésorier de la marine, de payer cette somme de la charge de 1704 au sieur Massiot, commissaire de la marine pour le paiement qu'il a fait à l'occasion du transport, arrangement et embarquement des habits ; en rapportant la présente, ordonnance et quittance, la dépense sera passée au compte de 1704.) f 127.

13. Marly, 17 mai 1706. « 1290. L app' des S'rs Desgly cap'ne et Duperron enseigne de compagnies en la nouvelle france 1704. » (Ordre donné au trésorier de la marine, (son remplaçant) de payer 1,290 livres de sa charge de 1704 aux sieurs Desgly et Duperron pour leurs appointements de ladite année ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 36.

13. Versailles, 31 mai 1706. « 10138. L 10. 3. Pour depenses d'achat de vivres et munitions envoyées de Quebec a l'Acadie 1704. » (Ordre donné à M. Philippe Noël, commis de Sa Majesté pour achever l'exercice de feu sieur de Lubert, d'employer 10,138 livres 10 sols 3 deniers au paiement des dépenses faites à Québec suivant les ordres du sieur Beauharnois, intendant de justice ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 21.

15. Rochefort, 29 janvier 1709. « Reponce au Memoire. » (À propos d'un munitionnaire qui n'a envoyé pour la subsistance des troupes pour la Martinique, St-Domingue et Cayenne que la quantité de 7,353 livres 9 sols 9 deniers.) « Extrait des farines fournies et envoyées aux Isles de l'Amérique en 1704 pour la subsistance des troupes entretenus aud pays. » (Vérification et somme totale.) Signé Begon. f 151.

15. Rochefort, 29 janvier 1709. « Extrait des farines de la fourniture du S' jean Baptiste Guichard cy devant Munitionn're general de la marine, Envoyées aux jsles de l'Amérique sur les Vaisseaux du Roy cy après nommez pour la subsistance pendant l'année mil sept Cent quatre, des troupes que Sa Majesté y entretient. » (À la Martinique, St-Domingue, Cayenne ; somme totale. Louisiane, Plaisance, l'Acadie ; somme totale.) Signé Begon. f 152-153.

18. Marly, 5 août 1713. « 2000 L Du S'r Montaudoin pour la permission quil a eu d'envoyer deux navires a plaisance en 1704. »

(Ordre donné à Me Philippe Noël, commis pour achever l'exercice de 1704 du sieur de Lubert, de faire recette de cette somme payée par le sieur Montaudoin et de rapporter la présente et l'ampliation de la quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 48.

13. Versailles, 31 mai 1706. « 7537. L 7. 3. pour depenses d'achat de vivres et munitions envoyées de Québec a Plaisance 1704. » (Ordre donné au commis de Sa Majesté, Me Philippe Noël en remplacement de feu sieur de Lubert, d'employer cette somme suivant les ordres du sieur Beauharnois, intendant de justice pour l'achat de vivres et munitions pour Québec ; ordre de rapporter le présent état, certificat et ordonnances.) f 7.

Voir aussi : 1701. 13. Versailles, 17 mars 1706. « 572. L 10. aux Peres Jesuites p'r depenses a la Louisianne 1701 et 1704. » f 122-123.

Voir aussi : 1703. 11. s.d. « Estat des Depenses a faire au fort Louis de la Louisianne pour l'année 1703. » f 94-97.

Voir aussi : 1703. 11. Rochefort, 12 octobre 1703. « Rochefort 1703 depenses faites et a faire pour Mississipy ou la Louisianne. » f 89-93.

Voir aussi : 1703. 13. 2 juin 1706 (?). « Appel de la veuve de La Moilerie pour les app's de son mary... » f 58.

Voir aussi : 1705. 12. 19 avril 1705. « Estat des fonds necess'res pour les depenses de Plaisance pendant la pnte année 1705. » f 80.

Voir aussi : 1705. 12. Versailles, 20 juin 1705. « 5000 L au S'r Ch'er de Maupeau pour le dedommagement de la perte des provisions... » f 20-21.

Voir aussi : 1705. 12. Marly, 12 juillet 1705. « 900 L au S'r Levasseur de Neré Ingenieur en la nouvelle france par gratiff'on. » f 24.

Voir aussi : 1705. 12. La Rochelle, 15 juillet 1705. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne Estre Incessam't remizes au port de Rochefort... » f 75-79.

Voir aussi : 1705. 12. Rochefort, 19 juillet 1705. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment Remizes au port de Rochefort... » f 68-71.

Voir aussi : 1705. 12. Marly, 16 septembre 1705. « Estat des habits de drap façon d'usseau ou Serge de Berry et de Tricot... » f 27-28.

Voir aussi : 1706. 15. s.d. « Extrait des prix des habits des Compagnies franches de la marine... » f 180.

Voir aussi : 1706. 13. Marly, 22 juin 1706. « 3000 L au S'r de Villieu pour une maison et ses dependances servant d'Eglise a l'accadie. » f 22.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

1705

12. s.d. « Estat des fonds a faire pour les Depenses de la Nouvelle france pendant l'année 1705 Ensemble de la comparaison de Celles de 1704. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications solde des compagnies, appointements des officiers généraux gratifications extraordinaires et ordinaires, dépenses extraordinaires, somme, récapitulation.) f 41-43.

12. s.d. « Estat des fonds nécess'res pour les depenses a faire a l'Acadie pendant l'année 1705. » (Pour les fortifications, appointements, gratifications ordinaires, solde et entretien de 4 compagnies et autres dépenses, dépenses extraordinaires et pour l'envoi de plusieurs marchandises et munitions demandées.) f 65.

12. s.d. « Estat des fonds nécess'res pour les depenses de l'Acadie pendant l'année 1705. » (Pour les fortifications, les appointements, gratifications, solde et entretien de 4 compagnies de soldats, autres dépenses, somme totale, récapitulation.) f 66.

12. s.d. « Estat des fonds a faire pour les depenses de Plaisance pendant l'année 1705. » (Pour les fortifications, appointements des officiers majors, solde et entretien de 3 compagnies, autres dépenses, somme totale.) f 80bis.

12. Québec, 15 novembre 1704. « Projet des depenses a faire en La nouvelle france pour les fortifications et pour l'extraordinaire

de la guerre pendant l'année prochaine 1705.» (Dépenses pour les fortifications, les loyers de maisons et de magasins, la construction de radoub, l'achat de bateaux et canots, les journées de travail des ouvriers, l'achat de marchandises, les hôpitaux les gages et les appointements des employés extraordinaires, les courses et les voyages, les dépenses imprévues, somme totale.) Signé Beauharnois. f 47-56.

12. Marly, 26 février 1705. « 13200 L au S'r Raudot Intendant de la nouvelle france pr ses app's 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer au sieur Raudot et de rapporter la présente et quittance.) f 4.

12. Versailles, 25 mars 1705. « 3000 L Au S'r Raudot Intendant En la nouvelle france p' le transport de ses hardes et provisions. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer au sieur Raudot et de rapporter la présente et quittance.) f 5.

12. 19 avril 1705. « Etat des fonds necess'res pour les depenses de Plaisance pendant la pnte année 1705. » (Pour les fortifications et munitions, appointements des officiers majors, entretien des compagnies, autres dépenses, somme totale.) f 80.

12. Marly, 19 avril 1705. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre jncessamment remises au port de Rochefort par m'e Moyse augustin fontanieu tresorier general de la marine pour Employer aux depenses faites et a fe' a Plaisance pour le service de Sa Ma'té pendant la pnte année ainsy qu'Il En suit. » (Pour les fortifications, solde et entretien de 3 compagnies, autres dépenses, somme totale, ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme et de rapporter le présent état, les ordonnances, les rôles et les quittances.) f 81-82.

12. Marly, 11 mai 1705. « 15000 L. a Rochefort a compte des depenses Extraor'res de l'acadie 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de remettre cette somme à Rochefort et de rapporter la présente, les ordonnances particulières des gouverneurs et les quittances.) f 58.

12. Marly, 12 mai 1705. « Ordre du Roi pour 2018 L à remettre à Rochefort. » f 110.

12. Versailles, 2 juin 1705. « 500 L aux Peres Recolets de Quebec par gratif'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f. 6.

12. Versailles, 2 juin 1705. « 200 L aux Peres Recolets de l'Acadie par gratif'on. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f. 72.

12. Versailles, 7 juin 1705. « 4000 L a recevoir du S'r Brouillant pr la vente d'une freg'te et une galliote. » (Le trésorier de la marine recevra 4,000 livres de la vente ; ordre de rapporter le procès-verbal de l'estimation des bâtiments, la présente.) f. 59.

12. Versailles, 7 juin 1705. « 4000 L au S'r Brouillant Gouverneur a l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer 4,000 livres au Sieur Brouillant pour la dépense qu'il a faite d'une construction d'une maison alors qu'il était gouverneur dudit pays, ordre de rapporter l'état du sieur Brouillant.) f. 60.

12. Versailles, 7 juin 1705. « Estat des sommes que le Roy Veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M'e Moyse augustin fontanieu pour Employer aux depenses a faire a l'acade pour le service de Sa Ma'té pendant la pnte année 1705. » (Dépenses des fortifications, appointements, gratifications, solde et entretien de 4 compagnies de soldats, autres dépenses, somme totale ; ordre de payer et de rapporter les ordonnances particulières du gouverneur et de l'intendant, la présente, les rôles et la quittance.) f. 61-62.

12. Versailles, 7 juin 1705. « 3694 L a Rochefort pour le suplem' des depenses des habits vivres et munitions pr l'Entretien de la garnison de l'acadie 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de remettre cette somme à Rochefort et de rapporter la présente et quittance.) f. 63.

12. Versailles, 14 juin 1705. « 440 L au S'r Puisens aide major a l'acadie pr ses app' de 7 mois 10 jo' 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f. 64.

12. Versailles, 15 juin 1705. « 800 L Gratiff'on au S'r de la Valliere major de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme et de rapporter la présente et quittance.) f 7.

12. Versailles, 15 juin 1705. « 600 L Gratiff'on au S'r Duplessis faber cap'ne de comp' En la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 9.

12. Versailles, 15 juin 1705. « 1000 L Gratiff'on au S'r Marq's de Crisafy gouverneur des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier, Me Moyse Fontanieu, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 10.

12. Versailles, 15 juin 1705. « 2000 L Gratiff'on au S'r de Ramezay gouverneur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 11.

12. Versailles, 15 juin 1705. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle france tant pour les appointemens des Gouverneurs Lieutenans de Roy Majors et officiers de justice que pour l'Entretien des Maisons Relig'ses solde des Garnisons et autres depense dud pays pendant L'année 1705. » (Diverses dépenses, somme totale ; ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 14-19.

12. Versailles, 15 juin 1705. « 400 L Gratiff'on au S'r Gaulin prestre resident a l'Acadie 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me M. Fontanieu, de payer la présente et quittance.) f 23.

12. Versailles, 16 juin 1705. « 500 L aux S'rs hazeur et Peiré. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me M. Fontanieu, de payer cette somme aux sieurs Hazeur et Peiré pour la pêche aux marsouins en Nouvelle-France.) f 12.

12. Versailles, 16 juin 1705. « 500 L Gratification au S'r de la Valliere en consideration de la pesche du Marsouin. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme pour la pêche aux marsouins et de rapporter la présente et quittance.) f 83.

12. Versailles, 16 juin 1705. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par le Tresorier general de la marine M^e Moyse augustin. fontanieu tant pour les fortifications, que pour achat de munitions, Ustencilles et provisions necessaires pour le service de sa Ma^{té} en la nouvelle france, entretien des compagnies de soldats du detachement de la marine, appointemens et gratifications des officiers Majors, et autres depenses dud pays pendant la pnte année 1705. » (Diverses dépenses, ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses mentionnées, et de rapporter la présente, les ordonnances, les rôles et quittances.) f 84-87.

12. Versailles, 18 juin 1705. « 500 L Gratif'on au S^r de Muy major des troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 8.

12. Versailles, 20 juin 1705. « 1500 L au porteur de la procura'on de M. L'Evesque de Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer pour l'entretien des ecclésiastiques qui servent à l'Acadie et de rapporter la présente et quittance.) f 13.

12. Versailles, 20 juin 1705. « 5000 L au S^r Ch^{er} de Maupeau pour le dedommagement de la perte des provisions et ustenciles qu'Il avoit Embarquées sur la flute la Seyne p' la nour're des passagers a Quebec. » (Diverses dépenses, somme totale, certificat de la véracité des faits ; ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 20-21.

12. Versailles, 20 juin 1705. « 400 L app's du S de la forest en qualité d'Ecrivain a plaisance 8 d'rs mois 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme et de rapporter la présente et quittance.) f 88.

12. Versailles, 30 juin 1705. « 3000 L a Rochefort pour l'achat des masts qui doivent estre envoyez de l'acadie. » (Le trésorier de la marine, le Sieur Fontanieu, remettra cette somme à Rochefort suivant les ordres de l'intendant de la marine.) f 22.

12. Versailles, 8 juillet 1705. « 350 L a Louis Alain pour la perte de III ^mVC pieds de madriers brulés par les anglois a l'acadie en 1696. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine de payer.) f 67.

12. Marly, 12 juillet 1705. « 900 L au S'r Levasseur de Neré In-
genieur en la nouvelle france par gratiff'on. » (Ordre donné au
trésorier de la marine, Me Fontanieu, de payer cette somme au
sieur Levasseur par gratification pour supplément d'appointements
et de rapporter la présente et quittance.) f 24.

12. Marly, 12 juillet 1705. « 2250 L 14. pour dépenses faites
l'année derniere a l'occasion de l'Entreprise que le S'r de Luber-
caze devoit fe' a plaisance contre les Anglois. » (Ordre donné au
trésorier de la marine, Me Fontanieu, d'employer cette somme et
de rapporter la présente et quittance.) f 89.

12. Rochefort, 15 juillet 1705. « Proces verbal de lemarquement
des fonds pour les depenses de la Colonie de Plaisance pendant
l'année 1705. » (Note.) f 74.

12. La Rochelle, 15 juillet 1705. « Estat des Sommes que le Roy
veut et ordonne Estre Incessam't remizes au port de Rochefort par
M' Moyse Augustin fontanieu, tresorier general de la marine, pour
Employer aux Depenses faites et a faire a Plaisance pour le service
de Sa Maj'té pend't la presente année ainsy q'l en suit. » (Pour
les fortifications, les appointements, solde et entretien de trois com-
pagnies, autres dépenses, somme totale ; déductions à faire, somme
à remettre, certificat d'embarquement.) Signé Massiot Dugué, Via-
let Jacquault, Pajot. f 75-79.

12. Rochefort, 19 juillet 1705. « Estat des sommes que le Roy
veut et ordonne estre jncessamment Remizes au port de Rochefort
par le tresorier general de la marine M'e Moyse augustin fontanieu
pour Employer aux depenses a faire a l'acadie pour le service de
Sa Majesté pendant la presente année 1705. » (Pour les fortifi-
cations, appointements, gratifications, solde et entretien de quatre
compagnies, autres dépenses, somme totale, ordonnances particu-
lières, total des fonds à remettre à l'Acadie, déductions, somme
restant à remettre, certificat d'embarquement.) Signé Pajot, Mas-
siot, Couvet, de moufert, jacquault. f 68-71.

12. Versailles, 9 août 1705. « Gratification a unze macons revenus
de Plaisance a Bayonne. » (Ordre donné au trésorier de la marine,
M.A. Fontanieu, de payer 330 livres à 11 maçons pour le temps
de leur traversée pendant laquelle ils n'ont point reçu de solde.)
Signé Louis. f 90.

12. Marly, 15 août 1705. « Ordre du Roi pour 400 L. en faveur de Catherie Moulouis sage femme entretenue a la Louisiane. » f 108.

12. Versailles, 15 août 1705. « Ordre du Roi pour 100 L. en faveur de Sœur Marie Malbecq qui a conduit de Paris a Rochefort les filles envoyées à la Louisiane. » f 109.

12. Marly, 22 août 1705. « Ordre du Roi pour 35433 L 6s 11 à remettre a Rochefort. » f 107.

12. Marly, 16 septembre 1705. « Estat des habits de drap façon d'usseau ou Serge de Berry et de Tricot fournis par les S^{rs} Carreau Roussel et Claverie pour les soldats entretenus pour le service du Roy en la nouvelle france tant pour le remplacement de ceux l'habillement de l'année derniere 1704 qui ont été pris par les anglois sur la flute de Sa Ma'té la Seyne que pour l'habillement de la pnte année 1705. embarquez sur le V^{au} de sa Ma'te le heros les 29 may et 21 juin dernier. » (Pour le remplacement de l'habillement de 1704, pour l'habillement de 1705, somme totale ; ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 27-28.

12. 20 octobre 1705. « Extrait du fond necessaire pour le payement des officiers Majors, officiers mariniers Matelots, Canadiens, soldats, Et Mousses de la Colonie du fort Louis de la Louiziane pendant l'année 1705. » (Somme totale, diminution, reste.) f 92-93.

12. Marly, 3 novembre 1705. « Estat des depenses que le Roy Veut et ordonne estre faite par M^e Moyse augustin fontanieu tresorier gnal de la marine tant pour les app' et solde des off'ers majors off'ers mariniers matelots ouvriers Canadiens et mousses entretenus pour le service de sa Ma'té a la Louisiane que pour l'achat des vivres munitions et ustenciles ness'res po' pour l'Entretien du fort Louis et subsistance de la garnison dud pays pendant la pnte année 1705. » (Diverses dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier d'employer cette somme et de rapporter la présente, les ordonnances, les rôles et les quittances.) f 97-100.

12. Marly, 4 novembre 1705. « Ordre du Roi pour 240 L. en faveur du S^r Joyeux capitaine de la Martinique. » f 96.

12. Versailles, 8 décembre 1705. « 640 L aux Deputez de la Colonie de Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M.

Moyse Fontanieu, de payer des fonds faits par l'ordonnance du 11 août 1705 pour la pareille somme que les députés de la colonie ont versée pour le sieur Evêque de Québec, prisonnier en Angleterre pour le soulager et de rapporter la présente et quittance.) f 39.

12. 8 décembre 1705. « Etat du fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france pendant l'année 1705. Ensemble la comparaison de celles de 1704. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications, la solde des compagnies, les appointements des officiers généraux et pour dépenses extraordinaires, le remplacement des habits des soldats de 1704 ; somme totale.) f 40.

13. Versailles, 3 février 1706. « 13200 L. au S'r de Beauharnois pour ses app' et ceux de Son Secretaire en qualité d'Intend' en la nouvelle france 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 31 bis.

13. Versailles, 10 février 1706. « 244 L. Au S'r Massiot pr les depenses faites a l'occasion du transport arrangement et Embarquem't des habits des Soldats de Canada et Cayenne 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Fontanieu, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 129.

13. Marly, 17 mai 1706. « 1440 L app's des S'rs Desgly Cap'ne, et Duperron enseigne de compagnies en la nouvelle france 1705. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Fontanieu, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 35.

15. Rochefort, 29 janvier 1709. « Reponce au memoire. » (À propos de la subsistance des troupes de Cayenne et de St-Domingue ; extrait des farines fournies, vérification, somme totale.) Signé Bégon. f 148.

15. Rochefort, 29 janvier 1709. « Extrait des farines de la fourniture du S. jean Baptiste Guichard cy devant munitionn're general de la marine, Envoyees aux jsles de l'Amerique sur les Vaisseaux du Roy cy après nommez pour la subsistance pendant l'année mil sept cent quatre des troupes que Sa Majesté y Entretien. » (À la Martinique, St-Domingue, Cayenne, Plaisance, l'Acadie, somme totale.) Signé Bégon. f 149-150.

18. Versailles, 31 mars 1715. « 8012 L 10 S au S'r de Beaubriand pour Vivres quil a fourny a Plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Fontanieu en exercice en 1705, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 170.

Voir aussi : 1706. 13. s.d. « Estat des fonds neces'res pour les depenses de l'Acadie... » f 11.

Voir aussi : 1706. 13. s.d. « Estat des fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france... » f 59-62.

Voir aussi : 1706. 13. s.d. « Comparaison des charges de Canada... » f 102-105.

Voir aussi : 1706. 13. s.d. « Extrait des fonds a faire pour les depenses de la Louisianne... » f 108-109.

Voir aussi : 1704. 11. 25 mars 1704. « Estat des sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort... » f 241-242.

Voir aussi : 1704. 11. 3 janvier 1706. « Estat des depenses... » f 224-230.

Voir aussi : 1706. 13. 9 juillet 1706. « Estat des fonds que le Roy veut estre Incessamm'e remis au port de Rochefort... » f 3-5.

Voir aussi : 1706. 13. 1er octobre 1707. « Compte que rend a la Compagnie de la Colonie de la Nouvelle france... » f 68-100.

Voir aussi : 1707. 17. 20 juin 1711. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne... » f 35-37.

1706

13 s.d. « Estat des fonds a faire pour les Depenses de Plaisance pendant la pnte année 1706. » (Pour les fortifications, les appointements des officiers majors, l'entretien des compagnies, autres dépenses, diminutions, somme.) f 1.

13. s.d. « Estat des fonds necess'res pour les depenses de Plaisance pendant l'année 1706. » (Pour les fortifications, les appointements des officiers majors, le solde et l'entretien de 3 compagnies, les autres dépenses.) f 2.

13. s.d. « Estat des fonds a faire pour les depenses de l'Acadie pendant la pnte année 1706. » (Pour les fortifications, les appointe-

ments, les gratifications, le solde des compagnies, les autres dépenses, somme totale.) f 9 bis-10.

13. s.d. « Etat des fonds necess'res pour les depenses de l'Acadie pend't l'année 1706. » (Dépenses des fortifications, appointements, gratifications, solde et entretien des compagnies, autres dépenses, somme totale ; comparaison avec 1705.) f 11.

13. s.d. « Etat des fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france pendant l'année 1706. ensemble la compar'on de celles de 1705. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications, le solde des compagnies, les appointements des officiers généraux et pour les autres entretenus, les gratifications ordinaires et extraordinaires, les dépenses extraordinaires, somme totale, récapitulation.) f 59-62.

13. s.d. « Comparaison des charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'occident de l'année 1705 avec celles pour la pnte année 1706. » (Dépenses pour les officiers de guerre et les garnisons ordinaires, les maisons religieuses, les officiers de justice ; l'hôpital de Québec, les dépenses extraordinaires ; somme totale.) f 102-105.

13. s.d. « Extrait des fonds a faire pour les depenses de la Louisianne de l'année 1706. » (Pour les officiers majors, les officiers mariniens et matelots, les ouvriers canadiens, soldats, mousques, vivres et habillement de soldats, les fortifications, la chapelle et l'hôpital, les présents à faire aux sauvages, somme totale des fonds à faire.) f 108-109.

15. s.d. « Extrait des prix des habits des Compagnies franches de la marine et de celles Entretienues dans les Colonies suivant les marchez des 22 fevrier 1704 et 9 jan'er 1706 et des Augm'ens accordées sur lesd. prix. » (Pour les compagnies franches, les compagnies des colonies.) f 180.

16. s.d. « Prix des Estoffes du Compte de 1706 arrêté en 1707. » (Énumération des étoffes et les montants correspondants.) f 196 bis.

12. Québec, 17 octobre 1705. « Projet des depenses a faire en la nouvelle france pour les fortifications et pour l'ex're de la guerre pendant 1706. » (Diverses dépenses, somme.) Signé Raudot. f 29.

13. Versailles, 4 janvier 1706. « 300L. app's du S'r Poirier garde magasin de la Louisianne, 6 p'rs mois 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jaques de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 125.

13. Versailles, 15 mars 1706. « 3089 L. 2s. 6d. recepte de divers particuliers pr fret de marchandises sur la flute du roy la loire. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de recevoir cette somme suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine pour le fret des marchandises venant de Plaisance.) f 148.

13. 10 avril 1706. « Mr De St ovide, cap'ne a lacadie fait lieutenant de Roy de plaisance le 10e avril 1706. » (Note.) f 18.

13. Versailles, 4 mai 1706. « 200 L. aux Recolets de l'Acadie gratif'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de payer aux Récollets pour leurs services et de rapporter la présente et quittance.) f 19.

13. Meudon, 7 mai 1706. « 3490 L. a l'acadie pr Employer au payement de masts convertis en madriers et planches pr les plates formes et logemens dud. pays. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 20.

13. Versailles, 22 mai 1706. « 600 L. appointemens du S'r Laforest Escrivain a plaisance 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 8.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 500 L. Gratif'on au Peres Recolets de Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 37.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 137 L. 10s. au S'r De Muy pour la gratif'on de Major des troupes en la nouvelle france 3. mois 9 jours 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 38.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 297 L. 4s. 5d. au S'r Dumesnil pour sa gratif'on de Major des troupes en la nouvelle france 7. mois 4. jour. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 39.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 1000 L. a Québec p'r le fret d'une barque. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Vanolles, de remettre cette somme à Québec pour être employée au paiement du fret d'une barque qui a servie au transport partiel de soldats canadiens et de sauvages de Plaisance à Québec ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 40.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 500 L. au S'r Buancourt pr la payement d'un terrain pres le Ch'au de Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 41.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 400 L. aux S'rs Hazeur et Peyré. » (Ordre donné au Trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer pour la pêche aux marsouins et de rapporter la présente et quittance.) f 42.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 600 L. Gratiff'on au S'r Duplessis faber cap'ne de comp'ie en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer au sieur Duplessis pour des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 43.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 200L. Gratiff'on a la De de Repentigny. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer en considération de la manufacture que la Dame de Repentigny a établie en Nouvelle France et de rapporter la présente et quittance.) f 44.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 100 L. Gratiff'on au S'r Marq' de Crisafy gouvern' des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 45.

13. Versailles, 28 mai 1706. « 2000 L. Gratiff'on au S'r de Ramesay gouv' de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 46.

13. Versailles, 29 mai 1706. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faites au pays de Canada ou nouvelle France tant pour les app's des gouverneurs L'ts de Roy, Majors et off'ers de

Justice que pour l'entretien des maisons religieuses, Soldé des garnisons et autres dépenses dud. pays pend't l'année 1706. » (Dépenses des officiers de guerre et des garnisons ordinaires, des maisons religieuses, de la Prévôté, des autres officiers de justice et de police, de l'hôpital de Québec, dépenses extraordinaires ; somme totale ; cette somme sera payée par le fermier général.) f 47-52.

13. Versailles, 1er juin 1706. « Etat des dépenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M'e Jaques de Vanolles, Tresorier general de la marine tant pour les fortiff'ons que pour achat de munitions ustenciles et provisions necessaires pour le service de Sa Ma'té en la nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du detachment de la marine appointemens et gratiff'ons des off'ers majors et autres dépenses dud. pays pendant la pnte année 1706. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter les ordonnances du sieur Raudot, quittances, les rôles.) f 54-57.

13. Marly, 22 juin 1706. « 300 L. au S'r de Villieu pour une maison et ses dépendances servant d'Eglise a l'accadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 22.

13. Marly, 22 juin 1706. « 4000 L. au S'r de Villieu pr une maison et dependances servant d'Eglise a l'acadie. » (Ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 23.

13. Marly, 22 juin 1706. « 1000 L. Gratiff'on au S'r De Villieu. » (Ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 24.

13. Rochefort, 9 juillet 1706. « Etat des fonds que le Roy veut estre Incessamm' remis au port de Rochefort par M'e Jaques de Vanolles, Tres'r gnâl de la Marine pour Employer aux dépenses faittes et a faire a Plaisance pour le Service de Sa Ma'té pend't la presente année 1706. » (Pour les fortifications, appointements, solde et entretien de trois compagnies, autres dépenses ; somme totale, fonds à retenir qui seront payés en France ; remis à Plaisance pour parfaire l'état du Roi ; certificat d'embarquement du trésorier de la marine des pièces mentionnées et du montant restant.) Signé Hocquart, Pajot, Voutron et Vialet. f 3-5.

13. Rochefort, 9 juillet 1706. « Etat des munitions et marchandises necessaires pour l'Acadie sur le fonds des fortifications, Vi-

vres Et habits pour l'Entretien de la garnison composée de quatre Compagnies de Cinquante hommes chacune Et pour presens aux Sauvages, chapelle et hospital tirées des magasins du Roy et fournies par divers particuliers Embarquées sur la flute du Roy le Cigne commandée par le S'r Agoust. » (Énumération des item à prendre : sur le fonds des fortifications tirées des magasins du Roi, fournies par divers particuliers, vivres à prendre sur le fonds des fortifications pour les officiers et ouvriers employés auxdites fortifications, sur le fonds des quatre compagnies, sur le fond présents aux sauvages, sur le fonds de la chapelle et hôpital.) Signé Hocquart, Begon. f 25-31.

12. Rochefort, 10 juillet 1706. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre incessam't remis au port de Rochefort par m'e Jacques De Vanolles Tresorier general de la marine pour employer aux depenses faittes et a faire a l'accadie pour le Service de Sa Ma'té pendant la presente année 1706. » (Dépenses, fortifications, appointements, gratifications, autres dépenses, somme totale et fonds à retenir qui seront payés en France, remis à l'Acadie pour faire l'état du Roi. Certificat d'embarquement des sommes et pièces mentionnées par le trésorier de la marine à Rochefort.) Signé Viallet, Rochefort, 10 juillet 1706. (Addition de plusieurs ordres.) Signé Hocquart. f 12-17.

13. Fort Louis de la Louisiane, 7 août 1706. « Rolles des Officiers Majors, Off'ers mariniers, et matelots, ouvriers, Commis du Magazin, Canadiens, 2 Compagnies d'Infanterie, et Mousses Entretenu au fort Louis de La Louisianne, commandé par M. de Bienville Lieutenant de Roy pr leurs app's et solde qui leur seront deub à la fin de l'année 1706. » (Pour les officiers, majors, commis servant au magasin et sur les traversiers et autres, les officiers mariniers et matelots, pour les hommes de la compagnie de Châteauguay, la compagnie de Naulezarre, les canadiens et autres, ouvriers, mousses ; somme totale.) Signé de la Salle. f 113-121.

14. Marly, 9 mai 1707. « 392 L 10 s pour diverses depenses faites a quebec 1706. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Jacques de Vanolles, d'employer de la charge de 1706 cette somme suivant les ordres du sieur Raudot, intendant de justice, au paiement des dépenses faites à l'occasion du voyage que les

sieurs de la Ronde et Robineau de Bécancourt ont fait de l'Acadie à Québec et pour le remplacement des effets délivrés des magasins du Roi ; ordre de rapporter les pièces justificatives, les ordonnances et certificats des paiements faits.) f 30.

14. Versailles, 2 juin 1707. « Etat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M. Jacques de Vanolles Tresorier general de la marine tant pour les appointemens et solde des officiers Majors officiers mariniens, Matelots, ouvriers Canadiens et Mousses Entretenus pour le service de Sa M'té a la Louisianne que pour les fortifications Entretien de la chapelle et de l'hopital du fort Louis et de la garnison dud' pays pendant l'année derniere 1706. » (Dépenses des officiers majors, officiers mariniens et matelots, ouvriers, canadiens, soldats, mousses, vivres et habillement, fortifications, chapelle et hôpital ; somme totale : ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses de 1706 ; rapportant la présente et ordonnances, rôles et quittances, et la dépense sera passée au compte de 1706.) f 62-66.

14. Marly, 3 juin 1707. « 300 L au S'r Levasseur de Neré pour supplem' d'app' en qualité d'Ingenieur en Canada 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme de la charge de 1706 au sieur Levasseur de Neré pour supplément d'appointements ; ordre de rapporter la présente et quittance, la dépense sera passée au compte de 1706.) f 32.

14. Versailles, 8 juin 1707. « 1000 L Gratif'on au S'r Bonnaventure. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme de sa charge de 1706 au sieur Bonnaventure par gratification en considération de ses fonctions et des services qu'il a faits en qualité de commandant audit pays pendant l'absence du sieur Lubercase gouverneur ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 45.

13. Québec, 1er octobre 1707. « Compte que rend a la Compagnie de la Colonie de la Nouvelle France, George Regnard Duplessis seul Agent et Directeur pour lad. Compagnie de la Recette et Depense par luy faite pendant l'année 1706 tant en Castor, qu'en deniers comptans, Et que droits appellés le dixieme des originaux, Sortant dud. pais, de la traite de Tadoussac, des droits de 10 po. qui se levent sur les Vins, Eau de vie et Tabac entrans aud.

pais, des Droits Seigneuriaux et domaniaux, et autres Recettes et Depenses faites pendant lad. année 1706. » (Chapitres des recettes (castor), chapitres des dépenses en castors (envoyés en France), chapitres des recettes du 10ième des peaux d'originaux, chapitres des dépenses des peaux d'originaux, chapitres des dépenses en deniers ; certificat de la véracité dudit document soussigné par l'Agent et Directeur des fermes du Roi pour la Compagnie de ce pays de la Nouvelle-France.) Signé Georges Regnard Duplessis. Québec, 7 septembre 1707. (Certificat d'audition des comptes par les commissaires nommés à cet effet.) Signé R. L. Chartier de Lotbinière, Pinaud et Perthuis, Delestaige (secrétaire de la Compagnie.) f 68-100.

14. Versailles, 18 novembre 1708. « 210 L au S'r de St Martin, Ense' en Canada pour ses app' des 7 d'ers mois 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, d'employer de sa charge de 1706 la somme de 210 livres pour les appointements du sieur de St-Martin ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 142.

14. Marly, 24 novembre 1708. « 480 L au S'r Amariton pour les app' du S'r Joannes Enseigne de V'au 1706. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, d'employer cette somme de la charge de 1706 pour pareille somme qu'il a fournie au sieur Amariton pour les appointements de sieur Joannes ; rapportant la présente avec la procuration et quittance.) f 133.

Voir aussi : 1704. 11. Rochefort, 3 janvier 1706. « Estat des depenses que le Roy Veut et ordonne estre faittes par le Sieur Noel... » f 224-230.

Voir aussi : 1707. 17. Marly, 20 juin 1711. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre payées par M'e Pierre Nicolas Gaudion... » f 35-37.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

1707

15. s.d. « Mémoire pour obtenir des ordres de la cour pour remplir les fonds ordonnez de 1707 de la Louisianne et en retirer les acquits. » (Copie.) f 69-70.

15. s.d. « Memoire envoye par M. de la Salle a M'e Eberard sur les fonds restants à remettre à la Louisianne pour remplir les exercices de 1706 et 1707. » (Copie.) f 71-73.

14. Versailles, 28 mars 1707. « Gratiff'on au S'r de Ramezay : 2000 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme au sieur de Ramezay, gouverneur de Montréal par gratification en considération de ses services en ladite qualité ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 31.

14. Marly, 9 mai 1707. « 600 L au S'r de Valerenne, cy devant Cap'ne en pied dans la Nouvelle france. » (Le trésorier général de la marine paiera cette somme au sieur de Valerenne ordonnée pour une année de pension.) f 26.

14. Marly, 12 mai 1707. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonné estre incessamment remis au port de Rochefort par M'e Michel Eberard Tresorier general de la marine pour Employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pour le service de sa Ma'té pendant la pnte annee 1707. » (Dépenses de fortifications ; appointements ; solde et entretien de 3 compagnies ; autres dépenses ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour employer aux dépenses de l'état ci-dessus ; ordre de rapporter ledit état et ordonnances avec la présente ensemble les rôles et quittance.) f 68-71.

14. Marly, 22 mai 1707. « 500 L au S'r Dumesnil pour sa gratiff'on de major des troupes en la nouvelle france 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer au sieur Dumesnil cette somme pour sa gratification en qualité de major des troupes pendant 1707 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 27.

14. Marly, 22 mai 1707. « 2666 L 13 s 4 d au S'r De Muy pour ses app's de Gouverneur de la Louisianne 8 d'ers mois 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme au sieur de Muy pour ses appointements pour les 8 derniers mois ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 55.

14. Marly, 3 juin 1707. « 1000 L Gratiff'on au S'r Marqu' de Crisafy gouverneur des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme au sieur Crisafy,

par gratification en considération des services rendus ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 33.

14. Marly, 3 juin 1707. « 600 L, gratiff'on au S'r Duplessis faber cap'ne en pied En Canada 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme au sieur Duplessis Faber capitaine d'une compagnie de soldats par gratification en considération des services rendus ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 33.

14. Marly, 3 juin 1707. « Estat de la depense que le Roy Veut et ordonne estre faites au pays de Canada ou nouvelle france tant pour les app's des Gouverneurs L'ts de Roy Majors et officiers de justice que pour l'Entretien des maisons Religieuses solde des garnisons, et au'es depenses dud. pays pendant 1707. » (Dépenses des officiers de guerre et garnisons ordinaires ; maisons religieuses ; officiers de justice ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale, laquelle somme sera payée par le fermier général des droits. Ordre de rapporter la présente, ordonnance et quittance.) f 34-38.

14. Marly, 3 juin 1707. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M. Michel Eberard Tresorier gnal de la marine tant pour les fortiff'ons que pour achet des munitions et Ustenciles et provisions necess'res pour le service de sa Ma'té en la nouvelle france Entretien des Comp'ies des soldats du detachemen' de la marine app's et gratiff'ons des Officiers Majors, et au'es dep'es dud pays pendant la pnte anne 1707. » (Dépenses pour les fortifications et autres dépenses, solde des compagnies, appointements des officiers généraux et autres, gratifications ordinaires ; somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine de payer cette somme ; de rapporter la présente, ordonnance, quittance, rôles de montre et revue.) f 40-43.

14. Marly, 3 juin 1707. 3 juin 1707. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre incessamment remis au port de Rochefort par M'e Michel Eberard Tresorier general de la marine pour Employer aux depenses faites et a faire a l'Acadie pour le service de sa Ma'té pendant la pnte année 1707. » (Dépenses pour les fortifications ; appointements ; gratifications ; solde et entretien de 4

compagnies ; autres dépenses ; somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine de remettre cette somme à Rochefort et de rapporter ledit état, ordonnances avec la présente ensemble les rôles et quittance.) f 50-53.

14. Versailles, 8 juin 1707. « 3000 L pour le fret d'une Barque qui a passé de prison'ers de guerre a l'Acadie et a Boston. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, d'employer cette somme suivant les ordres du sieur Raudot, pour le paiement des dépenses faites tant pour le fret d'une barque qui a servie l'année dernière à passer de Québec à l'Acadie et à Boston, plusieurs prisonniers de guerre anglais que pour leur nourriture sur ladite barque ; ordre de rapporter la présente, ordonnance du sieur Raudot et quittance.) f 48.

14. Versailles, 13 juin 1707. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M'e Michel Eberard tresorier general de la marine tant pour les app's et solde des off'ers majors marini'ers matelots ouvriers Canadiens et mous'es Entretenus pour le service de Sa Ma'té a la Louisianne que pour l'achat des vivres munitions et ustenciles necess'eres pour l'Entretien du fort Louis et subsistance de la garnison dud. pays pendant la pnte année 1707. » (Dépenses des officiers majors, officiers marini'ers et matelots, ouvriers, canadiens, soldats, mous'es, fortifications, chapelle et hôpital, présents à faire aux sauvages ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme au paiement des dépenses à faire en Louisiane suivant l'état ci-dessus, de rapporter la présente, ordonnance, rôles, récépissés et quittance.) f 58-61.

14. Versailles, 18 juin 1707. « 1285 L 11 s pour la solde d'un M'e et trois garçons ouvriers passez de Rochefort a quebec po' faire du goudron. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, d'employer cette somme pour la solde d'un Maître et trois garçons passés à Québec pour faire du goudron pour les vaisseaux ; ordre de rapporter avec la présente, les ordonnances et quittances.) f 28.

14. Versailles, 20 juin 1707. « 600 L au S'r de la forest Escrivain a Plaisance p' ses app' de 1707. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Eberard, de payer cette somme au sieur de La Forest, écrivain, pour ses appointements en ladite qualité pour 1707 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 67.

14. Versailles, 22 juin 1707. « 200 L Gratiff'on aux Recolets de l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme aux RR.PP. Récollets établis à l'Acadie par gratification extraordinaire en considération des services qu'ils rendent audit pays ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 46.

16. 30 juin 1707. « Pontchartrain a Costebelle Extrait. » (La transcription de cette lettre se trouve aux Archives Nationales dans Colonies B29 ff : 153-155.) f 96.

14. Marly, 16 juillet 1707. « 360 L a Rochefort p' un m'er de plomb accordé au S'r de la Motte Cadillac. » (Le trésorier de la marine remettra cette somme à Rochefort suivant les ordres de Begon, intendant de la marine, au paiement d'un millier de plomb que le Roi a accordé gratis au sieur de la Motte Cadillac.) f 57.

14. Fontainebleau, 19 octobre 1707. « A Nicolas Goliet pour le prix d'un magasin pour Le service du Roy a l'acadie 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme à N. Goliet, porteur de la procuration de René Fontaine pour le prix d'un magasin situé sur la rivière Dauphin au Port Royal de l'Acadie que ledit Fontaine a vendu pour le service du Roi ; ordre de rapporter la présente et procuration et quittance.) f 47.

14. Versailles, 30 octobre 1707. « 500 L Gratiff'on au S'r Vincelot habitant de Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme au sieur Vincelot par gratification en considération de ses services ; rapporter la présente et quittance.) f 29.

14. Versailles, 20 novembre 1707. « 13945 L 16 s a Rochefort subsistance, et hardes fournies aux soldats et ouvriers pour les colonies 1707. » (Le sieur Eberard, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres du sieur Begon au paiement de la subsistance et des hardes fournies aux soldats et ouvriers levés pour les colonies.) f 3.

14. Versailles, 20 décembre 1707. « 8792 L 16 s 7 d a Rochefort pour les munitions et marchandises Envoyées a l'acadie sur la freg'te La Venus 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, d'employer cette somme suivant les ordonnances particulières du sieur Lübercase, gouverneur de l'Acadie, pour le paie-

ment des munitions et marchandises envoyées en l'Acadie ; ordre de rapporter la présente, ordonnance du sieur Lubercase et quittance.) f 49.

14. Versailles, 20 mai 1708. « 60 L a Rochefort solde d'un pilote qui a conduit le flutte la Loire de chibouctou au port Royal de l'acadie. » (Le trésorier de la marine, M. Eberard, remettra cette somme à Rochefort des fonds de son exercice de 1707 pour être employée suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine, au paiement de la solde d'un pilote.) f 167.

14. Versailles, 20 mai 1708. « 792 L 10 s a Rochefort pour 31 mois 21 jours de solde a un Bombardier servant a L'accadie. » (Le trésorier de la marine remettra à Rochefort des fonds de 1707 la somme de 792 livres 10 sols pour être employée suivant les ordres de Begon au paiement de la solde d'un bombardier pour 31 mois depuis le 10 mai 1705 jusqu'en décembre 1707.) f 127.

14. Versailles, 22 mai 1708. « 76999 L 4 s 6 d a Quebec pour les marchandises Effets et vivres envoyez a l'acadie 1707. » (Le trésorier de la marine, M. Eberard, emploiera cette somme du fret du vaisseau du Roi le Héros au paiement des dépenses faites pour les marchandises, effets envoyés de Québec à l'Acadie pour le service du Roi.) f 136.

14. Versailles, 22 mai 1708. « 697 L 8 s 8 d a Rochefort parfait paiement des vivres fournis aux prisonniers de guerre a Plaisance. » (Le trésorier de la marine, M. Eberard, remettra à Rochefort des fonds de 1707 cette somme suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine et du sieur de Costebelle, gouverneur de Plaisance au paiement de la dépense des vivres achetés pour la subsistance des prisonniers de guerre anglais, portugais et des sauvages détenus.) f 137.

14. Versailles, 22 mai 1708. « 7264 L 7 s 6 d a Rochefort pour les vivres employes a la sub'ce des prisonniers de guerre 1707. » (Le trésorier de la marine, M. Eberard, remettra cette somme à Rochefort prise des fonds de 1707 pour être envoyée à Plaisance suivant les ordres de Begon, intendant de la marine et du sieur de Costebelle, gouverneur de Plaisance, au paiement des vivres

achetés pour la subsistance tant des sauvages que des prisonniers anglais et des français revenus des prisons de St-Jean.) f 138.

15. Paris, 20-22-23 octobre 1708. « Estat des habits que le feu S. Cartreau et les S^{rs} Roussel et Claverie ont Envoyé lannée derniere a la Rochelle pour lhabillement des soldats Entretenus en Canada ou nouvelle france dont la Livraison a esté faite dans les magasins de la marine dud. port, et Embarquez sur la fregatte l'affriquain suivant la facture d'Embarquement du 19 juin dernier, et l'Estat et Certificat du garde magasin du port de Rochefort du 16 juillet. » (Énumération des effets ; somme totale. Certificat de la véracité des faits.) Signé Claverie, Roussel. (Certificat de la voiture des habits.) Signé Morel (Certificat de reçu pour boucauds et barriques.) Signé Faquement. (Certificat des frais d'emballage.) Signé Remon. f 185.

14. Versailles, 16 novembre 1708. « 26908 L Aux S^{rs} Roussel et Claverie et aux heritiers du feu S^r Cartreau po' 840 habits de Tricot pour les soldats de Canada 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Eberard, de payer cette somme de l'exercice de 1707 aux sieurs Roussel et Claverie ainsi qu'aux héritiers du sieur Cartreau pour le paiement de 840 habits et pour les frais d'emballage et de transport ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 145.

17. Marly, 20 juin 1711. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre payées par M^e Pierre Nicolas Gaudion pouveu de l'office de tresorier general de la marine au lieu et place de feu M^e Michel Eberard et Commis par Sa Ma^{té} pour achever les restes de l'Exercice dud' Office de l'année 1707. Aux cy aprez nommez pour les vivres qu'Ilz ont fourny et remis dans les magasins de Plaisance pour la Subsistance tant des Sauvages du Cap Bretton que des prisonniers de guerre Anglois et Portuguais et des françois revenus des prisons de St Jean de l'Isle de terre neuve coste Anglaise pendant les années 1705, 1706 et 1707. » (Énumération des dépenses et montants correspondants ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine, Me Gaudion pour achever l'exercice de 1707, de payer cette somme et de rapporter lesdits états et certificats du garde-magasin, présente, ordonnance et quittance.) f 35-37.

17. Versailles, 5 décembre 1712. « 23889 L 15 s 2 d pour l'Excédent des dépenses de L'acadie 1707. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion chargé de l'exercice de 1707 à la place du feu sieur Eberard, d'employer cette somme au paiement de l'excédent des dépenses faites à l'Acadie pour le service du Roi suivant les ordonnances du sieur Lubercase et de rapporter visés du sieur Beauharnois, pièces justificatives.) f 194.

15. Paris, 16 décembre 1712. « Ordonnance du Roy du 16 Novembre 1708 aux S^{rs} Cartreau Roussel et Claverie pour la fourniture des habits de soldats, pour le Canada de l'année 1707. » (Somme, paiement fait, reste à payer, certificat de la véracité des faits.) Signé Gaudion. f 218 bis.

15. Paris, 17 août 1713. « Payemens faits par feu M^r Eberard tresorier general de La marine le 16 juin 1707 au Sieur Cartreau pour la fourniture des habits des soldats de Canada. » (Somme totale ; certificat de paiement du commis de feu sieur Eberard.) Signé Le Bonnetier. Nantes, 20 juin 1712. (Certificat de la veuve du sieur Eberard que M. le Bonnetier était caissier de son mari en 1707.) Signé Eberard, Eon. f 219.

20. Paris, 12 novembre 1718. « 7699 L 4 s 6 d pour marchandises, vivres et au'es Effets envoyez de Quebec a l'Acadie en 1707. » (Ordre donné au sieur Gaudion chargé des restes de l'exercice de feu Me Michel Eberard de l'année 1707, d'employer cette somme des fonds dudit exercice provenant du fret du vaisseau le Havre suivant les ordres du sieur Raudot en paiement des dépenses faites pour les marchandises et autres envoyées de Québec à l'Acadie en 1707 ; ordre de rapporter la présente ordonnance, celle du sieur Raudot et quittance.) f 270.

21. Paris, 25 février 1719. « Marine 1707 7053 L 0 s 2 d pour le Suplement des marchandises et munitions employées aux fortiffons de Plaisance 1707. » (Ordre donné au sieur Gaudion chargé de finir l'exercice de trésorier général de la marine de l'année 1707 du feu Me Eberard, d'employer cette somme dudit exercice suivant les ordonnances du feu sieur Costebelle vivant gouverneur de Plaisance ; ordre de rapporter la présente, lesdites ordonnances.) f 17.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Memoire sur la demande des S^{rs} Roussel Et Claverie au sujet des pertes par Eux pretendues faites... » f 196-199.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Extrait des fournitures que les S^{rs} Roussel et Claverie ont faites... » f 201-202.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Etat des fournitures faites... » f 203-207.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Assignations negociées par les Sieurs Roussel Et Claverie... » f 208.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

1708

15. s.d. « Assignations que Mons.^r fontanieu a données au S^r Mazan pour le parfait payement des habits des soldats de Canada et des Isles de l'Amérique 1708. » (Énumération des assignations, somme totale.) f 157.

15. s.d. « Note sur les sommes dues aux heritiers de feu M Cartreau. » (Sommes dues ; pièces justificatives ; somme restant à payer.) f 159.

15. s.d. « Demandes a Monsieur De fontanieux Un Certificat du temps et de la Nature des payements que Monsieur de fontanieux a fait aux S^{rs} Roussel, Cartreau et Claverie de la somme de 97,592 L pour les habits des soldats des Isles de L'Amérique et Canada. » (Énumération des billets et somme totale.) f 160.

15. s.d. « Extrait De l'Etat au Vray des Recettes et depenses actuelles faites par M^e Moyse Augustin de fontanieu Tresorier general de la marine pendant son Exercice de l'année 1708. » (Paierments faits à Paris de l'habillement des soldats des Îles et du Canada.) f 212.

15. s.d. « Extrait de l'Etat au Vray des receptes et depenses actuelles faites par M fontanieu pend' son Exercice de 1708. » (Paierments faits à Paris, habillement des soldats des Îles et du Canada aux sieurs Roussel et Claverie ainsi qu'aux héritiers du feu sieur

Cartereau pour les habits des soldats des Îles de l'Amérique et pour ceux du Canada, somme totale.) f 215.

16. s.d. « Estoffes necess'res pour L'habillem't des soldats des Isles de l'Amérique de la pnte annee 1708. » (Énumération d'effets et marchandises : pour les Îles de l'Amérique ; sergents, tambours, soldats ; pour le Canada : habits de sergents, tambours, soldats.) f 197-200.

14. 1708. « Copies des pieces justificatives de la fourniture des habits des soldats de Canada par le feu S'r Cartereau et les S'rs Roussel et Claverie en 1708 dont les originaux sont raportez au Compte de M. fontanieu de lad. année 1708. » (Manque la copie du certificat du garde-magasin de Rochefort du 9 octobre 1708.) f 146.

15. 1708. « Journal 1708. » (Du 23 avril au 1er mai 1708 ; du 1er août 1708 au ... ; somme totale.) f 158.

14. Versailles, 26 mars 1708. « 120 L Gratification au S'r Joanes enseigne de comp'ie pour la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Fontanieu, de payer cette somme au sieur Joannes, enseigne d'une compagnie de soldat du détachement de la marine, par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 143.

14. Versailles, 16 mai 1708. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis jncessamment au port de Rochefort par M'e Moyse augustin fontanieu Tresorier general de la marine pour Employer aux depenses faites et a faire a l'acadie pour le service de sa Ma'té pendant la pnte année 1708. » (Dépenses de fortifications ; appointements, gratifications, solde et entretien de 4 compagnies, autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort suivant les ordonnances du sieur Lubercase, gouverneur en l'Acadie et du sieur Begon, intendant de la marine et de rapporter lesdits états et ordonnances, rôles et quittance.) f 129.

14. Versailles, 16 mai 1708. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis Incessamment au port de Rochefort par Moyse augustin fontanieu Tresorier general de la marine pour Em-

ployer aux dépenses faites et à faire à Plaisance pour le service de sa Ma'té pendant la pnte annee 1708.» (Dépenses des fortifications, appointements ; solde et entretien de 3 compagnies, autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort aux dépenses faites et à faire suivant l'état ci-dessus ; et de rapporter ledit état et ordonnance avec la présente ensemble les rôles et quittance.) f 139-140.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 500 L Gratif'on au S'r Dumesnil Noré major des troupes en Canada.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur Dumesnil par gratification en considération des services rendus ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 168.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 2000 L gratif'on au S'r de Ramezay gouverneur de Montreal.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur de Ramezay par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 169.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 1000 L Gratif'on au S'r Marq's de Crisafy gouverneur des trois Rivieres.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur de Crisafy par gratification en considération des services rendus et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 170.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 600 L Gratif'on au S'r Duplessis faber Cap'ne de compagnie en la nouvelle france.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur Duplessis par gratification en considération des services rendus et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 171.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 500 L gratif'on aux Peres Recolets de Quebec.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au procureur des Pères Récollets par gratification en considération de leurs services ; ordre de rapporter par lui la présente et quittance.) f 172.

14. Versailles, 18 mai 1708. « 400 L Gratif'on aux S'rs haleur et Peyre.» (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fon-

tanieu, de payer cette somme aux sieurs Hazeur et Peyré associés à l'établissement que le feu sieur de Vitré a fait pour la pêche des marsouins en Nouvelle-France par gratification en considération de l'établissement et pour leur donner moyen de continuer et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 173.

14. Versailles, 18 mai 1708. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou Nouvelle France par le fermier du Domaine d'Occident tant pour les app's des g'eurs Lieutenans de Roy majors et off' de justice que pour l'entretien des maisons Religieuses solde de garnisons et autres Dépenses dud. pays pendant l'année 1708. » (Dépenses pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires ; maisons religieuses ; officiers de justice et prévôté ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extarordinaires ; somme totale, cette somme sera payée par le fermier général des droits, M. Louis Guigue, et rapporter la présente, ordonnance et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 180.

14. Versailles, 20 mai 1708. « 500 L Gratif'on S'r falaise major a l'acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur Falaise, par gratification en considération de la perte qu'il a faite de sa maison brûlée lors de la descente des Anglais au port Royal de l'Acadie ; rapportant la présente et quittance.) f 128.

14. Marly, 20 mai 1708. « Estat des depenses que Le Roy veut et ordonne estre faites par M'e Moyse Augustin fontanieu Tresorier general de la Marine tant pour les fortifications que pour achat de munitions ustanciles et provisions necessaires pour le service de Sa Majesté en la nouvelle France, Entretien des Compagnies des soldats du detachment de la Marine, Appointemens, et Gratifications des Officiers Majors et au'es depenses dud pays pendant la presente année 1708. » (Fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements ; gratifications extraordinaires ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme suivant les ordres du sieur Raudot, intendant de justice en Nouvelle-France, pour les dépenses dudit état et de rapporter la présente ordonnance, rôles et quittance.) f 152-155.

15. Versailles, 22 mai 1709. « 261 L 6 s 8 d au S' Langlois pour 6 mois 16 jo' d'app's en qualité d'Enseigne de Compagnie a Plaisance 1708. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer de sa charge de 1708 au sieur Langlois pour ses appointements pendant 6 mois 16 jours. Ordre de rapporter la présente et quittance.) f 7.

14. Versailles, 3 juin 1708. « Recepte du produit des Effets sauvez d'une chaloupe anglaise perdue a la coste du chapeau rouge et de quelques rouleaux de tabac trouvez sur un V'au abandonné a la mer. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de recevoir suivant les ordres du sieur de Costebelle, gouverneur à Plaisance, la somme de 3,000 livres à compte du produit de la vente des effets sauvés d'une chaloupe anglaise et du tabac retrouvé dans un vaisseau abandonné ; et de rapporter la présente et l'ordonnance, pièces justificatives et cette somme sera admise au compte de recette.) f 134.

14. Versailles, 3 juin 1708. « 1000 L Gratiff'on au S'r de Costebelle. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Augustin Fontanieu, de payer du fonds fait par la vente, la somme de 1,000 livres au sieur de Costebelle, gouverneur de la colonie de Plaisance par gratification en considération des services rendus ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 135.

16. 6 juin 1708. « Pontchartrain à Costebelle Extrait. » (La transcription de cette lettre se trouve aux Archives Nationales dans Colonies B 29 f 416-429.) f 96.

15. Rochefort, 16 juillet 1708. « Estat des habits de soldats Venus de Paris de l'Envoy et de la four're des S'rs Cartreau Roussel et Claverie dud. lieu, en 22 Boucauds, 12 barriques livrées a la Rochelle a M. Massiot comm're de la marine, Embarqués sur la flutte du Roy laffriquain commandée par le S'r de la Grange le 19 juin dernier suivant la facture de luy signée et du S' Alinain de Villeray Escrivain sur lad. fregatte pour Remettre a Quebec en Canada aux ordres de M. Raudot Intendant de la marine aud lieu, pour servir aux habillemens des soldats qui y sont Entretenus, mis en Recepte le 16 juillet 1708. » (Énumération, certificat du garde-magasin.) Signé Argenton, Begon, de la Falconnier, Descharriers. f 186.

14. Fontainebleau, 21 juin 1708. « 15473 L Pour Employer au Suplement des Dep'ses de l'Acadie 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, d'employer cette somme pour le prix des mortiers et fusils envoyés à l'Acadie pour la solde d'un maître et de 4 goudronniers, rapporter la présente, ordonnance et quittance.) f 126.

14. Fontainebleau, 14 août 1708. « 1560 L a Rochefort pour la solde d'un M'e et trois ouvriers goudronniers 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Augustin Fontanieu, d'employer cette somme suivant les ordres du sieur Begon, au paiement de la solde d'un maître et trois ouvriers goudronniers servant à Québec pour la fabrique du goudron en Nouvelle-France ; rapportant la présente, ordonnance et quittance.) f 124.

14. Fontainebleau, 14 août 1708. « 5400 L a Rochefort pour deux mortiers de fonte et deux affuts envoyez a l'Acadie 1708. » (Le trésorier de la marine remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres de Begon, intendant de la marine, au paiement du prix de deux mortiers de fonte et de deux affuts.) f 125.

14. Fontainebleau, 23 août 1708. « 6000 L au S'r Descazeaux faisant pour le S'r Landron pour le fret de 80 prisonniers de guerre renvoyez de plaisance. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Moyse Augustin Fontanieu, de payer cette somme au sieur Descazeaux, porteur de la procuration du sieur Landron propriétaire d'un navire, tant pour le passage et nourriture, de Plaisance en France de 80 prisonniers que pour le dédommagement des marchandises que ledit sieur Landron a été obligé de laisser à Plaisance à cause du passage desdits prisonniers ; ordre de rapporter le rôle, certificat du commissaire du port, la présente et quittance.) f 123.

16. 26 septembre 1708. « Fourniture des habits des soldats de Canada et des Isles de l'Amerique par les S'rs Roussel et Claverie et le feu S'r Cartreau pendant la pnte année suivant quatre factures du S'r Massiot Comm're de la marine ordonna a la Rochelle du 19 Septembre 1708. » (Fourniture des habits de sergents, tambours, soldats pour le Canada, la Martinique, St-Domingue et Cayenne ; somme totale d'habits.) f 195.

15. Rochefort, 9 octobre 1708. « Etat des habits de soldats venus de Paris de l'envoy de la fourniture des S'rs Cartreau, Roussel et Claverie dud lieu adressé a M. Massiot Commissaire de la Marine et ordonnateur de la Rochelle en 33 Boucauds et 4 Barriques, restez en depest dans les Magazins du Roy aud Lieu et destineez pour Canada pour servir aux soldats qui y sont entretenus, mis en recette Le 9 8'bre 1708. » (Énumération des item ; certificat du garde-magasin) Signé Argenton, Descharriers. (Vu par le conseiller du Roi) Signé Begon. (Vérifié par le registre des recettes) Signé Paiot. f 2.

14. Paris, 23 octobre 178. « Etat des habits que le feu S'r Cartreau et les S'rs Roussel et Claverie ont envoyé la pnte année a la Rochelle pour l'habillement des soldats entretenus en Canada ou nouvelle France et remis dans les magazins de la Marine dud. Port suivant l'État du Garde magasin de Rochefort du 9 8'bre 1708. » (Inventaire des effets envoyés ; somme totale de la dépense des habits contenue au présent état ; certificat de la fourniture et envoi des habits.) Signé Roussel et Claverie, Paris 20 octobre 1708. (Certificat de frais de voiture.) Signé Morel, Paris 22 octobre 1708. (Certificat de reçu de 350 livres pour barils vendus aux sieurs Roussel et Claverie pour mettre les habits.) Signé Jagacquement, Paris, 22 octobre 1708. (Certificat de frais d'emballage.) Signé Remon. f 148.

15. Paris, 23 octobre 1708. « Etat des habits que le feu S'r Cartreau et les Sieurs Roussel et Claverie ont envoyé la pnte année a la Rochelle pour l'habillement des soldats entretenus en Canada ou nouvelle France et remis dans les magazins de la marine dud. port suivant L'Etat du garde magasin de Rochefort du 9 8'bre 1708. » (Énumération des effets, prix, somme totale, certificat de la fourniture des habits mentionnés.) Signé Roussel et Claverie, Paris 20 octobre 1708. (Certificat de la voiture des habits.) Signé Faquement, Paris 22 octobre 1708. (Certificat des frais d'emballage et transport.) Signé Remon. f 216.

15. 23 octobre 1708. « Etat des habits que le feu S'r Cartreau et les Sieurs Roussel et Claverie ont envoyé La presente année a la Rochelle pour l'habillement des soldats entretenus aux Isles de l'Amerique et remis dans les magazins de la Marine aud. port sui-

vant 3 Etats du garde magasin de Rochefort du 9 8^{bre} 1708. » f 217-218.

15. Paris, 20-22-23 octobre 1708. « Estat des habits que le feu S^r Cartreau et les S^{rs} Roussel et Claverie ont envoyez la presente année a la Rochelle pour l'habillement des soldats entretenus en Canada ou nouvelle france et remis dans les magasins de la marine dud port suivant l'Etat du Garde magasin de Rochefort du 9 8^{bre} 1708. » (Énumération, somme totale de la dépense ; certificat de la fourniture des habits.) Signé Roussel et Claverie (Certificat de la voiture des habits.) Signé Morel (Certificat de reçu de 350 livres pour barriques et boucauds pour les habits) Signé Faquement (Certificat de reçu pour l'emballage des habits) Signé Remon. f 171.

14. Versailles, 16 novembre 1708. « 1204 L 6 s au S^r Montiers pour ornemens de Chapelle pour la mission de Canada 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer cette somme au sieur Montiers, marchand chasublier de Paris pour le paiement des ornements de chapelle en Canada ; et de rapporter ledit état et certificat, la présente et quittance.) f 144.

14. Versailles, 16 novembre 1708. « Aux S^{rs} Roussel et Claverie et aux heritier du feu S^r Cartreau pour 840 habits de drap pour les soldats de Canada en 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer des fonds retenus sur la solde des sergents caporaux etc., et soldats, aux sieurs Roussel et Claverie ainsi qu'aux héritiers du feu sieur Cartreau, la somme de 35,220 livres pour le paiement de 840 habits qu'ils ont fournis et livrés et pour les frais d'emballage et transport ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 147.

15. Versailles, 16 novembre 1708. « 35220 L aux S^{rs} Roussel et Claverie et aux her's du feu S^r Cartreau po' 840 habits de drap po' les soldats de Canada 1708. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Moyse Fontanieu, de payer sur les fonds retenus sur la solde des hommes aux sieurs Roussel, Claverie et aux héritiers du sieur Cartreau pour le paiement de 840 habits fournis et livrés à la Rochelle pour être envoyés à Québec, ordre de rapporter par lui lesdits état, certificat, reçus, la présente et quittance.) Signé Louis Phélypeaux. f 170.

15. Versailles, 20 août 1720. « Estat des depenses que le Roy veut Et ordonne estre faites par M'e Moyse Augustin fontanieu Tresorier gnal de la Marine tant pour les fortifications que pour les appointem's et solde des Officiers Majors Off'ers mariniens Matelots Ouvriers Canadiens Soldats et Mousses Entretenus pour le service de Sa Ma'té au pays de la Louisianne et pour l'achat des Vivres et Munitions necessaires, pour l'entretien du fort Louis et de la garnison dud. pays pend' 1708. » (Dépenses des fortifications ; appointements des officiers majors, solde et entretien de deux compagnies ; entretien de l'hôpital et de la chapelle ; autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme de sa charge de 1708, pour les dépenses de Louisiane et de rapporter avec la présente, ordonnance ensemble les rôles de montre et revue et quittance des officiers et la somme sera passée au compte.) Signé Louis Phélypeaux. f 59-64.

17. 13 juillet 1711. « 500 L au S'r Daigremont par gratif'on. » (Le sieur Daigremont demande le paiement de 100 journées qu'il a employées dans un voyage pour le service du Roi en 1708 ; somme.) f 82.

17. Versailles, 5 décembre 1712. « Estat des payemens que le Roy veut Et ordonne estre faits par m'e Louis francois Mouflr de Champigny tresorier general de la marine chargé des restes de l'exercice de l'année 1708 au lieu et place de M'e Moyse fontanieu pour l'Excedent pendant lad. année 1708. » (Pour les fortifications ; hôpital ; diverses dépenses extraordinaires ; somme totale ; ordre donné à Me Louis François Moufle de Champigny, trésorier général de la marine, de payer et de rapporter les ordonnances du sieur Lubercase, pièces justificatives et quittances.) f 196-197.

15. Paris, 9 décembre 1712. « Etrait du journal de la Marine de l'exercice de M de fontanieu. » (Du 23 avril 1708, du 21 juillet 1708, du 21 juin 1709 ; certificat de la véracité des faits.) Signé Fontanieu. f 213-214.

18. Marly, 7 août 1713. « 212 L au S'r Joannez pour 5 mois 9 jours de ses app' de 1708 en qualité d'Enseigne de Comp'e à Plaisance. » (Ordre donné à M. M. A. Fontanieu, trésorier général de la marine en exercice en 1708, de payer de sa charge de 1708

pour les appointements de 5 mois 9 jours pour le sieur Joannes et de rapporter la présente et quittance.) f 47.

18. Fontainebleau, 20 septembre 1714. « 16582 L 10 s pour fret de sel. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer de son exercice de 1708 la somme de 16,582 livres 10 sols pour le fret à retenir sur les habitants de la Nouvelle-France de 184 tonneaux de sel ; le sel (une partie) ayant fondu pendant la traversée, le Roi a décidé de décharger la colonie dudit fret sauf qu'elle doit remettre le produit de la vente du sel restant, ce qui équivaut à ladite somme ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 115.

18. Fontainebleau, 20 septembre 1714. « 168 L pour prix d'une ancre. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, d'employer cette somme de sa charge de 1708 pour la vente d'une ancre tirée d'un vaisseau du Roi dont il n'a pas reçu la somme et de rapporter la présente et quittance.) f 116.

18. Marly, 5 août 1715. « 144 L A M'e Fontanieu pour remboursement de pareille somme qu'il a payée par gratiff'on a plusieurs soldats de l'Acadie en 1708. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Louis François Moufle de Champigny en exercice en 1708, de payer 144 livres de sa charge dudit exercice au sieur Fontanieu pour remboursement de pareille somme ; ordre de rapporter certificat, ordonnance, présente et quittance.) f 175.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Assignations negociées par les Sieurs Roussel Et Claverie... » f 208.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Estat des fournitures faites tant par les Sieurs Roussel et Claverie avec le feu S'r Cartreau... » f 203-207.

Voir aussi : 1709. 15. s.d. « Extrait des fournitures que les S'rs Roussel et Claverie au sujet des pertes par Eux pretendues faittes... » f 196-199.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

1709

15. s.d. « Bordeleau des acquits des payemens faits a Rochefort pour les marchandises acheptées et chargées pour l'acadie lesquelles

ont été ensuite remises a plaisir a cause que les anglais avaient pris l'Acadie. » (Liste ; somme totale.) f 9-10.

15. s.d. « Acadie 1709 pour Plaisance 1710. » (Procès-verbal à propos de marchandises et munitions embarquées pour l'Acadie (suivant l'ordre de 1709) ; marchandises furent débarquées à Plaisance ; question concernant la procédure fiscale à adopter.) f 11-12.

15. s.d. « Depenses Extraordinaires faiste accause des nouvelles de Anglois. » (Fortifications, artillerie et autres ; hôpitaux, canots de guerre dans la colonie, courses et voyages dans la colonie, présents faits aux sauvages, fortifications, artillerie et raccommodage d'armes.) f 26-38.

15. s.d. « Demande des S^{rs} Roussel et Claverie. » (Demande une avance sur la confection des fourrures commandées au trésorier M. Fontanieu afin de payer les billets échus pour la part du feu sieur Cartreau.) f 154.

15. s.d. « Lettre a Monseigneur Le Comte De pontchartrain Ministre et secretaire d'Etat. » (Demande des sieurs Roussel et Claverie de leur donner de bonnes assignations car ils n'ont pas été payés pour leur fourniture d'habits de 1707 et 1708 et qu'ils doivent remettre de l'argent pour les billets échus ; demande également de leur accorder le premiers tiers de la fourniture qu'ils font à ce moment-ci.) f 155.

15. s.d. « Feuille au Ministre. » (Demande d'envoyer les pièces des sieurs Claverie et Roussel pour justifier les pertes annoncées qui montent à 50 p.c. du montant des fournitures de 1707 à 1709 ; leur dit de leur donner 20 p.c.) f 187.

15. s.d. « Memoire sur la demande des S^{rs} Roussel Et Claverie au sujet des pertes par Eux pretendues faittes sur l'habillement des troupes des Colonies pendant les années 1707, 1708. Et 1709. » (Pour 1707, pertes en Canada et pour intérêts de retardement de paiement, pour 1708 pertes en Canada, Martinique, St-Domingue et Cayenne et pour intérêts de retardement de paiement, pour 1709, Martinique et autres causes ; somme totale ; observations.) f 196-199.

15. s.d. « Lettre s Monseigneur le Comte de Pontchartrain, Ministre et secretaire D'Etat. » (Les sieurs Roussel et Claverie ex-

posent leurs pertes dues au retardement des paiements et aux effets que les trésoriers leur ont donnés suivant l'extrait ci-joint et demandent de les dédommager.) f 200.

15. s.d. « Extrait des fournitures que les S^{rs} Roussel et Claverie ont faites et des payemens quils ont receus en Effets quils ont etez obligez de negocier pour l'habillement des soldats des Colonies pendant les année 1707, 1708 et 1709. Ensemble des pertes quils ont faites sur lesdits Effets et des interests du retardement. » (Fournitures, paiements faits, somme restant à payer ; pertes.) f 201-202.

15. s.d. « Estat des fournitures faites tant par les Sieurs Roussel et Claverie avec le feu S^r Cartreau que par le S^r Claverie apres la mort du dernier pour l'habillement des soldats des Colonies francoises du Canada et des Isles de l'Amerique pendant les années 1707, 1708 et 1709 ensemble des payemens qui leur ont esté faits par les Tresoriers gnaux de la marine et des pertes quils ont souffertes tant à cause des Interests des retardemens des payemens qu'à cause et de l'Escompte sur les Effets quils ont esté obligez de negocier pour soutenir le service. » (En Canada 1707 : fournitures, paiements faits ; pertes encourues à cause des intérêts, des retardemens de paiements, de l'escompte des billets ; en Canada et Îles de l'Amérique ; 1708 : fournitures, paiements faits ; pertes encourues à cause des intérêts de retardemens des paiements, de l'escompte des assignations ; aux Îles de l'Amérique en 1709 ; fourniture faite, paiements faits ; pertes encourues ; somme totale.) f 203-207.

15. s.d. « Assignations negociées par les Sieurs Roussel Et Claverie provenans des payemens qui leur ont Été faits pour les fournitures de l'habillement des soldats des Colonies. » (Énumération et somme des assignations de 1707-1708-1709 et pourcentage de la perte encourue.) Signé Claverie. f 208.

16. s.d. « 840 habits pour Le Canada 1709. » (Énumération et nombre d'habits, montant, frais d'emballage, somme totale.) f 201.

15. 26 novembre 1701. « Soumission des S^{rs} Cartreau Roussel et Claverie pour la fourniture des habits des soldats de Canada. »

(Énumération des prix (de 1708), item et des prix de 1709 (vraisemblablement).) f 181.

15. 29 janvier 1709. « Reponse de Begon au memoire sur les chanvres fournis en 1708 et au deux memoires sur les farines fournies par le munitionnaire en 1704 et 1705. » (Placet en faveur d'un homme de 40 ans afin que Monseigneur le nomme lieutenant de frégate.) f 144-145.

15. Paris, 16 avril 1709. « Lettre des S'rs Roussel et Calverie a ?. » (Ils mentionnent que Monseigneur leur a fait expédier une ordonnance en leur faveur pour la fourniture des habits en 1707-1708, mais que madame de la Coudrais ne veut la signer, alors ils ont envoyé un placet à Monseigneur pour supplier qu'elle signe.) Signé Roussel et Claverie.) f 156.

16. Versailles, 22 mai 1709. « Appointemens du S'r Langlois. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse A. Fontanieu, de payer de sa charge de 1708, 261 livres 6 sols 8 deniers au sieur Langlois pour ses appointemens du 14 juin au 31 décembre 1708 et de rapporter la présente et quittance.) Signé Phelypeaux. f 77.

15. Versailles, 28 mai 1709. « 2800 L au S'r Philibert Gesnier pour le prix d'une barque. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme au sieur Gesnier suivant l'ordonnance du sieur Costebelle, gouverneur de Plaisance pour le prix d'une barque qu'il a vendue au Roi pour son service suivant un contrat avec le sieur Durand de la Garenne ; ordre de rapporter le contrat, ordonnance et quittance.) f 6.

15. Versailles, 15 juillet 1709. « Estat des Fonds que Le Roy veut et ordonne estre remis Incessamment au Port de Rochefort par M Jacques de Vanolles Tresorier general de La marine pour Employer aux Depenses faites et a faire a Plaisance pour le Service de Sa Ma'té pendant la présente année 1709. » (Dépenses de fortification, appointemens, solde et entretien des 3 compagnies, autres dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour le paiement des dépenses de l'état ci-dessus suivant les ordonnances du sieur Begon, intendant de la marine ; et de rapporter par lui ledit état et ordonnances, la présente et rôles et quittances des officiers.) f 2-5.

15. Versailles, 15 juillet 1709. « Etat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis Incessamment au port de Rochefort par M^e Jacques de Vanolles Tresorier general de La marine pour Employer aux Depenses faites et a faire a l'acadie pour le service de Sa Majesté pendant 1709. » (Pour les fortifications ; appointements ; solde et entretien de 4. compagnies ; autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour les dépenses de l'Acadie ; et de rapporter par lui lesdits état et ordonnances avec la présente, les rôles de montre et revue et quittances.) f 18-23.

15. Versailles, 15 juillet 1709. « Etat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle france par le fermier du Domaine d'occident tant pour Les appointemens des gouverneurs Lieutenans de Roy, Majors et officiers de justice que pour L'entretien des maisons Religieuses solde des garnisons et autre Depenses dud' pays pendant 1709. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires, maisons religieuses, officiers de justice ; autres officiers de justice et de police, hôpital de Québec, dépenses extraordinaires ; somme totale. Cette somme sera payée par M. Louis Guigues, fermier du Domaine d'Occident ; ordre de rapporter le présent état, ordonnances et quittances.) f 39-44.

15. Versailles, 11 août 1709. « 600 L au S^r Duplessis faber Gratiff'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au sieur Duplessis faber, capitaine d'une compagnie de soldats, par gratification en considération de ses services en ladite qualité, et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 45.

15. Versailles, 11 août 1709. « 500 L au S^r Dumesnil Noré Gratiff'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au sieur Dumesnil, major des troupes du détachement de la marine, par gratification en considération de ses services en ladite qualité.) f 46.

15. Versailles, 11 août 1709. « 1000 L au S^r Marq's de Crisafy Gratif'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au sieur Marquis de Crisafy, gouverneur des Trois-Rivières, par gratification en considération

de ses services en ladite qualité ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 47.

15. Versailles, 11 août 1709. « Etat des Depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M'e Jacques de Vanolle Tresorier general de la marine tant pour les fortifications que pour achat des Munitions, ustenciles, et provisions nécessaires pour le Service de Sa Ma'té en la nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du detachment de La marine, appointemens, et gratifications des officiers majors et autres Depenses dud. pays pendant La presente année 1709. » (Dépenses des fortifications et autres ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays ; gratifications ordinaires ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses du Canada et de rapporter les ordonnances, rôles, présente et quittance.) f 50-55.

15. Versailles, 12 août 1709. « 2000 L au S'r de Ramesay, Gratif'on. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au sieur de Ramesay, gouverneur de Montréal, par gratification en considération des services rendus ; et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 48.

15. Versailles, 12 août 1709. « 500 L aux Peres Recolets Etablis a quebec gratif'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au procureur des Pères Récollets, par gratification en considération des services rendus ; et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 49.

15. Marly, 24 août 1709. « 200 L Aux Peres Recolets de L'acadie Gratif'on Extraord'. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer cette somme au procureur des Pères Récollets, par gratification extraordinaire en considération des services rendus ; et de rapporter par lui la présente et quittance.) f 24.

15. Versailles, 3 septembre 1709. « 1500 L au Munitionn're general de la marine pour 120 q'x de Melasse pour Plaisance 1709. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer 1,500 livres au Sieur Duhamel, munitionnaire

pour le paiement de 120 quintaux de mélasse qu'il a fournis à Rochefort, pour être envoyés à Plaisance pour la subsistance de la garnison ; ordre de rapporter par lui le certificat de la réception, ordonnance, présente et quittance.) f 1.

16. Plaisance, 15 octobre 1709. « Certificat de Decostebelle. » (Certifie que le sieur de Villemarceau n'a reçu aucun paiement pour sa maison.) Signé Decostebelle. f 95.

16. 15 octobre 1709. « Certificat du gouverneur de Plaisance. » (Certificat du gouverneur de Plaisance que le sieur Langlois n'appartient pas sur l'état sans être pourvu de brevet, qu'il a la permission de se retirer et qu'il s'est acquitté de toutes ses fonctions à Plaisance.) Signé Decostebelle. f 76.

16. Versailles, 3 mars 1710. « 2500 L. Au S. Joseph L'Artique pour le fret de son Brigantin. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me J. de Vanolles, de payer de sa charge de 1709 cette somme au sieur l'Artique pour le passage et nourriture sur son brigantin, du gouverneur du fort St-Jean avec 25 hommes et de rapporter la présente et quittance.) f 69.

16. Versailles, 23 mars 1710. « Etat des Sommes que Le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort par M'e Jacques de Vanolles, Tresorier general de la marine pour estre employées au payement des appointemens des officiers, et de la solde des soldats detachez des compagnies franches de la marine dud port, pour servir au fret S't Jean de Terreneuve pend't huit mois dix jours, depuis le 21 avril jour de le embarquement jusqu'au d'r decembre 1709, Et ce outre les vivres qui ont esté embarquez pour leur subsistance. » (Énumération des dépenses et sommes, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme au port de Rochefort et de rapporter ledit état, ordonnance et rôles.) f 70-71.

16. Versailles, 24 mars 1710. « 1675 L 10 s au S'r Darand pour vivres fournis à Plaisance pour la Subsistance de 55 prisonniers de guerre Anglois. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. J. de Vanolles, de payer cette somme de sa charge de 1709 au sieur Darand pour le prix des vivres qu'il a fournis dans les magasins du fort Louis de Plaisance, pour la subsistance pendant 2

mois des 55 prisonniers et ordre de rapporter la présente et quittance.) f 72.

16. Marly, 29 avril 1710. « Au S'r de la Pipardiere Lieute' de Compagnie en Canada pour ses app' de 1709:720 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me J. de Vanolles, de payer des fonds restants de l'année dernière le sieur de la Pipardière pour ses appointements et de rapporter la présente et quittance.) f 40.

16. Versailles, 4 août 1710. « 380 L Au S'r Langlois pour 9 mois 15 Jours de ses app' de l'anne 1709. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer cette somme de sa charge de 1709 au sieur Langlois pour ses appointements ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 99.

16. 4 août 1710. « Plaisance 1709 feuille du S'r Langlois au ministre. » (Dû au sieur Langlois, enseigne à Plaisance les appointements de 9 mois 15 jours de 1709, demande une ordonnance sur de Vanolles.) f 73.

15. Rochefort, 19 août 1710. « Estat des munitions et Marchandises embarquées sur la fluste du Roy la Loire commandée par M'r adhumeaux pour porter et remettre au port Royal de l'Acadie aux ordres du S'r De Goulin Écrivain faisant fonction de Commissaire aud. Lieu sur les fonds de 1709 pour l'Entretien des quatre Compagnies, fortifications presens aux sauvages, Chapelle et hôpital, Tirées des magasins du Roy Et de la fourniture de divers particuliers suivant leur ord'on du 22 aoust 1709. » (Sur le fonds des 4 compagnies, sur le fonds des fortifications, sur le fonds des présents aux Sauvages, sur le fonds de la chapelle et hôpital ; certificat de la véracité de l'état par le garde-magasin du Roi.) Signé de Langlade, Argenton (Ordre au remplaçant du trésorier de la marine de retenir cette somme sur les fonds ordonnés pour les dépenses de l'Acadie.) Signé Beauharnois, Bigot de la Nothe. f 13-17.

17. Québec, 31 octobre 1710. « Estat abregé des depenses faites en Canada en 1709. Sur les avis qu'on a eus que les anglois devoient venir lataquer. » (Dépenses à Québec, Trois-Rivières, Montréal et Chambly ; somme totale.) Signé Raudot, Hanrot. f 49-50.

16. 6 avril 1711. « Feuille au ministre Pontchartrain. » (Le sieur Migeon de la Gauchetière supplie le comte de Pontchartrain pour ses appointements de 1709.) f. 75.

17. Versailles, 21 décembre 1711. « 1233 L 10 aux héritiers du S'r de Sourdeval. » (Ordre donné à Me Jacques de Vanolles, trésorier général de la marine en exercice en 1709, de payer cette somme aux héritiers du sieur de Sourdeval, gouverneur des Îles de St-Pierre ; ordre de rapporter avec la présente, l'ordonnance du Sieur Beauharnois et quittance.) f. 23.

17. Versailles, 30 mai 1712. « 2024 L 18 s 6 d pour dépenses de voyages Extraordres de Quebec a l'acadie 1709. » (Le sieur de Vanolles, trésorier général de la marine en 1709, emploiera de sa charge 2,024 livres 18 sols 6 deniers pour voyages extraordinaires pour le service du Roi et remplacement de munitions.) f. 185.

17. Versailles, 31 mai 1712. « 360 L au S'r de la Gochetiere Enseigne en Canada. » (Ordre donné à M. Jacques de Vanolles, trésorier général de la marine en exercice en 1709, de payer de sa charge de 1709 pour les appointements du sieur de la Gauchetière et de rapporter l'ordonnance du sieur Raudot et quittance et la dépense sera passée au compte de 1709.) f. 180.

17. 20 juin 1712. « Ordres pour le payement des farines du S'r Pascaud. » (Sur M. de Vanolles (1709), sur M. de Gaudion (1710) ; somme totale.) f. 38.

15. 4 septembre 1712. « Extrait du journal de la Marine de l'exercice de M'e Jacques de Vanolles du 25 aoust 1709. » (Ordre de Mgr de Pontchartrain, assignations ; certificat de la véracité des faits.) Signé de Vanolles. f. 209.

18. Marly, 7 août 1713. « 9600 L au S'r Comte de Choiseul pour farines et goudrons fournis dans les magasins de l'Acadie 1709. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, en exercice en 1709, de payer et de rapporter la présente ordonnance et quittance.) f. 66.

18. Marly, 7 août 1713. « 9600 L a compte du 5e du produit des prises de l'armem't en Course du S'r d'Iberville. » (Ordre donné à Me Jacques de Vanolles, trésorier général de la marine

en exercice en 1709, de se charger du reçu de cette somme et de rapporter la présente et l'ampliation.) f 69.

18. Marly, 9 juin 1714. « 7271 L 7 4 au S'r de Lestage marchand a Montréal pour 269 q' x 31 L de farine de la fourniture du S'r Pascaud. » (Ordre donné à Me Jacques de Vanolles, trésorier général de la marine en 1709, d'employer cette somme de sa charge de ladite année pour pareille somme payée par son commis suivant l'ordonnance du sieur Raudot, intendant de justice au sieur Lestage, procureur du sieur Pascaud, marchand de la Rochelle, pour la fourniture de farine ; ordre de rapporter l'ordonnance du sieur Raudot, quittance et la présente.) f 125.

18. Marly, 9 juin 1714. « 28602 L 14 s 5 d au S'r de Lestage marchand a Montreal pô 1059 q' x 36 L de farine de la fourniture du S'r Pascaud. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Jacques de Vanolles en exercice en 1709, d'employer de sa charge de 1709 cette somme pour pareille somme que son commis a payée suivant l'ordonnance du sieur Raudot, intendant de justice, au sieur Lestage, procureur du sieur Pascaud pour fourniture de farine ; ordre de rapporter le récépissé avec l'état d'embarquement, ordonnance, présente et quittance.) f 126.

15. Paris, 11 avril 1715. « Renvoye du Placet des S'rs Roussel et Claverie. » (Texte omis.) Signé D'Hôtelier. f 188.

Voir aussi : 1708. 15. s.d. « Assignations que Mons'r fontanieu a données au S'r Mazan... » f 157.

Voir aussi : 1710. 17. s.d. « Extrait des lettres de Change tirées de Canada par le tresorier de la marine... » f 40.

Voir aussi : 1710. 16. s.d. « Comparaison des charges de Canada payables par le fermier de Domaine d'Occident... » f 36-37.

Voir aussi : 1710. 17. Québec, 1er novembre 1710. « Estat des lettres de changé tirées sur M. Grandjean... » f 42-43.

Voir aussi : 1710. 17. 20 juin 1712. « Memoire de la depense des farines fournies a Quebec par le S'r Pascaud... » f 37-39.

Voir aussi : 1711. 17. 30 juin 1711. « Fonds demandez par M. Raudot Intendant en Canada pour 1711. » f 48.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Voir aussi : 1713. 22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713-11212
L 2 s Au S'r de Vanolles commis pour achever l'Exercice de
1709. » f 36.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de
Mississipy. » f 69.

Cameron NISH,
professeur à l'Université Sir George Williams
et
directeur de recherche,
Centre de Recherches en Histoire économique
du Canada français.